

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 25 juin 2015

Année scolaire : 2014/2015
Numéro de séance : 3
Date de transmission de la convocation aux membres : 15 juin 2015
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : Lionel BERTHET
Secrétaire de séance : Christophe GIRAULT
Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 20

Ordre du jour

1 - Action éducatrice

- 1-1 Bilan du programme d'actions 2014/2015
- 1-2 Diagnostic et projet du réseau d'éducation prioritaire 2015/2019
- 1-3 Système d'évaluation des élèves

2- Hors action éducatrice

- 2- 1 Répartition des crédits pédagogiques
- 2-2 Recrutement de contrats aidés
- 2-3 Recrutement de personnel AESH

3- Budgétaire

Pas de point à l'ordre du jour

4- Questions diverses

A déposer au secrétariat au plus tard 48h avant la séance.

- Annexes [nombre – titre)
- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 25 JUIN 2015

Qualité	Titulaires				Suppléants				
	Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BERTHET Lionel	x						
	Proviseur ou principal adjoint	PLUMER Laurent	x						
	Gestionnaire	TIREBOIS Daniel	x						
	C.P.E.	ROYER Emilie	x						
	Directeur adjoint de la SEGPA	SOUSTRE Michèle	x						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. SINTIVE Mme MAHIET-LUCAS		X	X				
	Groupement de communes	ARDRIT Edwige	X						
	Commune siège	COCHARD Philippe	X						
PERSONNALITE QUALIFIEE	FUZEAU Bruno		X	X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MORILLON Nathalie	X						
		GAINANT Aurélien	X						
		GENTY Frédérique	X						
		DEFOULOUNOUX Magali	X						
		RICHARD Caroline		X	X				
		PONTONNIER Dorian	X						
		GIRAULT Christophe	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BERNARD Virginie		X	X				
		MENARD Patricia		X	X				
		LAVIGNE Sophie		X	X				
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	MILLASSEAU Jean-François	X					
			CHAMPEME Alexandra	X					
RODRIGUEZ Romuald				X	X				
SENNECHAU-ROCHARD Anne				X	X				
GELLE Xavier				X		Remplacé par M. HARENG			
BREMAND Aurélie			X						
JOUANNET Patrick				X	X				
Elèves		CHEMIN Amélie	x						
		BAPTISTE Léa	x						
		MONAZELIDZE Khatia	x						

α P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le quorum étant atteint avec 17 personnes présentes, M. Berthet ouvre la séance à 18h00.

Girault, représentant des enseignants, est secrétaire de séance.

I ACTION EDUCATRICE :

1-1 Bilan du programme d'actions 2014/2015

Ce bilan est issu des fiches bilans remplies par les enseignants et a déjà été étudié en conseil pédagogique.

M. Berthet complète ce bilan :

À la page 4, dans le cadre du CESC, le projet « Don du sang, don d'organes » n'a pas eu lieu.

Il convient de rajouter deux projets :

- Solidarité « Emmaüs » qui s'est traduit par un chantier dans les cuisines des compagnons d'Emmaüs de la ville de Thouars, réalisé par les élèves du champs Habitat de la SEGPA. Les élèves de l'atelier HAS sont venus clore ce projet en réalisant un repas sur le site.

Cela a permis aux élèves de comprendre le fonctionnement d'une association caritative et de changer leur regard à son égard.

- Solidarité « Secours Populaire » qui a eu lieu à l'initiative de l'association dans le cadre de leur 70ème anniversaire. Tous les élèves de 5ème ont bénéficié d'interventions de bénévoles. Une exposition sur l'association au sein du collège est venue la compléter. Les élèves de l'atelier HAS ont réalisé des affiches et collecté des vêtements (lavés et triés par leur soin).

Ceci a été l'occasion de sensibiliser les élèves à l'importance du tissu associatif dans la lutte contre la pauvreté.

Il est à noter que les problèmes organisationnels, liés aux emplois du temps et aux différences de fonctionnement des associations et du collège, peuvent être un frein à ce type d'actions qui doivent être anticipées par tous les interlocuteurs.

Enfin, les actions ayant été réalisées récemment (Visite au jardin de Chaumont et Randonnée en vallée du Thouet) sont désormais complétées dans le bilan du programme d'action.

Aucune remarque complémentaire n'est faite.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Un nouveau bilan annuel numérique fortement inspiré de ce document sera à voter en septembre prochain.

1-2 Diagnostic et projet du réseau d'éducation prioritaire 2015/2019

Ce diagnostic et ce projet intéressent à la fois le collège et l'école Anatole France qui est rattachée à notre établissement dans le cadre du REP.

Le diagnostic reprend l'ensemble des données du réseau et a été étudié en conseil pédagogique en avril.

Le projet de réseau qui doit être validé fin juin cherche à être le plus simple possible, même si des explications sur les abréviations spécifiques sont nécessaires notamment auprès de nos collègues du primaire.

Il est à noter que les axes du projet ne sont pas numérotés pour qu'il n'y ait pas de hiérarchisation. Ils ont tous la même valeur et seront travaillés en parallèle.

Ce projet a été validé par le conseil d'école d'Anatole France le mardi 23 juin 2015.

Arrivée de Mme Brémand (18h25)

Pas de questions ou de remarque sur ce point.

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1-3 Système d'évaluation des élèves

Dans le cadre du projet de réseau, l'équipe pédagogique a réfléchi à une nouvelle forme d'évaluation.

Dans le but d'évaluer la progressivité des apprentissages, de leur donner du sens et de ne plus hiérarchiser les élèves, il est envisagé de supprimer les notes en 6ème et de les remplacer par une évaluation des compétences.

Cette initiative sera également proposée par l'équipe pédagogique aux élèves les plus fragiles des autres niveaux afin de donner du sens à leurs apprentissages. M. Plumer précise que si l'élève se voit dans une logique de progrès, il y a plus de chance qu'il s'investisse davantage et ne rentre pas dans un rôle perturbateur.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la possible stigmatisation de ces élèves.

Les enseignants et l'administration répondent que cette différenciation dans les parcours et cette prise en compte des différences sont dans la culture de l'établissement et bien acceptées par les autres élèves.

Les déléguées élèves présentes le confirment.

Cette nouveauté a été présentée le 24 juin lors de la réunion des futurs parents de 6ème, ils y sont plutôt favorables même s'ils se questionnent sur l'efficacité.

Vote pour adopter cette nouvelle modalité d'évaluation:

II HORC ACTION EDUCATRICE :

Arrivées de M. Cochard (représentant Ville de Thouars) et de M. Hareng (représentant les parents d'élèves).

2 - 1 Répartition des crédits pédagogiques

M. Tirebois souhaite faire un point sur les crédits pédagogiques de l'année civile en cours sachant que les cahiers de correspondances ont été achetés pour deux ans afin de faire baisser les coûts (par rapport à la quantité) et que dans l'anticipation des changements de programme, il prévoit la constitution d'une provision pour l'année à venir.

Complément carnets de correspondance : 797.60 €

Droit à la reprographie : 914.10 €

Projets pédagogiques : 1 100 €

Manuels scolaires : 2 568.30 €

M. Tirebois souhaite faire le point sur l'utilisation des fonds du FSE depuis le 1^{er} Janvier :

Voyage Nantes 1 941,12 €

Théâtre Anglais 315 €

Voyage Normandie 1 750 €

Voyage Auvergne 3 540.70 €

Total 7 546.82 € + environ 1 000 € pour facture restant à régler sur les projets juste achevés.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mme Morillon interroge M. Cochard représentant la ville de Thouars des modalités de subventions dans le cadre du partenariat REP/ Politique de la ville.

M. Cochard précise qu'il faudra que les projets concernent des enfants des quartiers concernés et qu'une réunion aura lieu début juillet afin d'acter le type de projets éligibles ou non.

M. Berthet précise que ce type de projet ne pourra s'envisager que dans une vision plus globale et que les appels à projets issus des différentes instances seront relayés auprès des professeurs.

2-2 Recrutement de contrats aidés

Le seul contrat aidé autorisé dans l'établissement a été recruté pour couvrir le poste d'AVS de la nouvelle ULIS qui ouvre à la rentrée.

M. Berthet demande que le CA adopte l'idée qu'il y ait 2 contrats aidés sur l'établissement. Sachant qu'en réponse à la question de M. Hareng sur le coût de ce type de contrat pour le collège, M. Berthet précise qu'ils sont pris en charge à hauteur de 80% par l'Etat et de 20% par le Rectorat.

Vote pour l'ouverture d'un second contrat aidé :

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-3 Recrutement de personnels AESH

Actuellement les AVS sont sur deux types de contrats, les contrats aidés et les contrats d'assistants d'éducation (limités à 6 ans). L'AVS de l'ULIS est actuellement dans sa dernière année d'assistante d'éducation et son contrat pourrait être transformé en contrat AESH. Celui-ci est dans un premier temps sous forme de CDD (3 ans) et peut se transformer ensuite en CDI.

Le rectorat ayant ouvert une enveloppe de contrat AESH, M. Berthet demande l'autorisation au CA de recruter dans le cadre de ce type de contrat. Celui-ci est un temps partiel de 24h annualisé sur 36 semaines.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

III BUDGETAIRE :

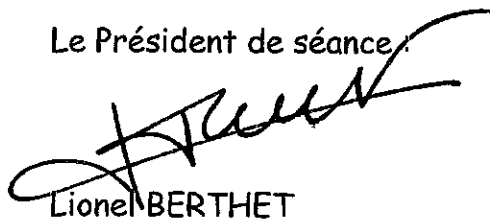
Pas de points à l'ordre du jour.

IV QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

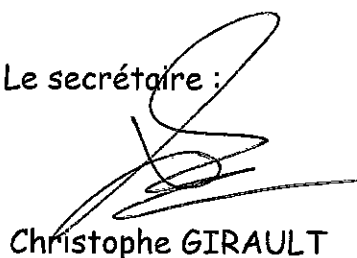
Monsieur Berthet tient à remercier les élèves qui se sont impliquées tout au long de l'année et leur souhaite au nom du CA une bonne continuation dans leurs études. Il remercie également Mme Royer, CPE et M.Plumer, principal adjoint, qui rejoignent de nouveaux établissements.

Le Président de séance :



Lionel BERTHET

Le secrétaire :



Christophe GIRAULT